

DEVENEZ PARTENAIRE



HOLDING MAÂT
FRANCE-LUXEMBOURG

ISERP **ENERP** **GERP** **IEDRS**

INSTITUT SUPÉRIEUR
DES ENQUÊTEURS EN RISQUES
PROFESSIONNELS

INSTITUT EUROPÉEN
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES RELATIONS SOCIALES



Christian BOS
Fondateur, Président

ÉDITO

Fort de mes 15 années à juger, analyser, traiter et prévenir les situations de harcèlement, c'est légitimement que j'ai constaté que ce MOT est source des MAUX, créant une réalité destructrice qui sévit partout, affectant tant les individus que les entreprises.

Face à ces défis, les enjeux sont élevés, allant de la santé mentale des victimes aux implications légales pour les entreprises. Mener une enquête sur le harcèlement nécessite une expertise que seule une formation de qualité peut offrir.

C'est pour combler ce vide que l'institut supérieur des enquêteurs en risques professionnels (ISERP) a été créé en incluant une école nationale des enquêteurs en risques professionnels (ENERP) et un groupement d'enquêteurs (GERP). Nous apportons ainsi une nouvelle norme d'excellence, d'éthique et de professionnalisme dans le domaine des enquêtes sur les risques professionnels.

Ne laissez pas ces enjeux cruciaux entre les mains d'amateurs et répondez à vos devoirs en alliant une expertise légale pointue à une approche humaine centrée sur l'écoute et le bien-être des individus. L'ISERP répond aux attentes légales et humaines, assurant ainsi une résolution juste, équilibrée et attendue des cas de harcèlement.

Christian BOS

LE GROUPE MAÂT

HOLDING MAÂT

FRANCE-LUXEMBOURG

SAS au Capital de
280 000 €

IEDRS **Qualiopi**
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Institut européen
pour le développement
des relations sociales

• Audit
• Formation
• Médiation

IEDRS **MADE IN LUXEMBOURG**

Institut européen
pour le développement
des relations sociales

ISERP

Institut supérieur
des enquêteurs en risques
professionnels

ENERP **GERP**

École nationale
des enquêteurs
en risques professionnels

Groupement
d'enquêteurs en risques
professionnels

100 %

Projet 2024-2025

ENERP

École nationale
des enquêteurs en risques
professionnels

PRÉSENTATION

L'institut supérieur des enquêteurs en risques professionnels (ISERP) ne se limite pas uniquement aux défis du lieu de travail. Bien que notre focus principal soit les risques professionnels, nous reconnaissons que les formes de harcèlement transcendent les murs de l'entreprise.

Ainsi, notre formation élargit le spectre de compétences, permettant aux participants de s'appliquer dans divers contextes où neutralité, indépendance et impartialité sont tout aussi cruciales. Alors que nous formons des agents de changement pour le monde professionnel, nous aspirons également à ce qu'ils deviennent des vecteurs de changement dans tous les environnements où le harcèlement sévit.

Le changement ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise, il commence au sein de chaque individu formé.



**INSTITUT SUPÉRIEUR DES ENQUÊTEURS
EN RISQUES PROFESSIONNELS**



École nationale des enquêteurs
en risques professionnels

L'école forme des professionnels des secteurs publics et privés et des étudiants à la mission et aux métiers d'enquêteur en risques professionnels.

La formation est établie en partenariat avec l'IAE de Metz, faisant partie de l'Université de Lorraine, avec qui nous avons signé une convention. Les démarches RS et RNCP sont en cours d'élaboration.



Groupement d'enquêteurs
en risques professionnels

Notre groupement offre aux entités institutionnelles et commerciales des services d'enquête de premier ordre.

Nos enquêteurs sont certifiés par une commission rigoureuse, garantissant ainsi une expertise poussée dans l'analyse des dynamiques professionnelles.

Ils s'engagent dans une formation continue, leur permettant de rester à la pointe dans la détection et l'analyse du harcèlement, de la discrimination et du sexisme.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Bernard BEFFY
Formateur
Intervenant
Avocat général chez
Ministère de la Justice
Formateur modules
liés à la compréhension
de l'environnement
juridique droits et
devoirs de l'enquêteur



Julien BENOMAR
Formateur
Docteur en management
Formateur sur les
techniques d'enquêtes
et les aspects
organisationnels



Olivier BOS
Formateur - Intervenant
Gendarmerie Nationale
Enquêteur en situation
complexe et spécialisé
Certificat de formation
et d'encadrement



Jean-Philippe BRECHON
Formateur LNV
Neurocommunication
- langage non verbal
- langage corporel
- Détection du mensonge
- La performance
émotionnelle



**Frédérique
STEFANELLI-DUMUR**
Formatrice
Avocat au Barreau
de Metz modules liés au
droit du travail et de la
protection sociale
relations collectives
Enquêteur-RP



Julien HUSSON
Formateur
Directeur de l'IAE
Metz School of management.
Professeur des universités
et Docteur en management
de la santé



Xavier IOCHUM
Formateur
Avocat au Barreau
de Metz modules liés à la
compréhension de
l'environnement juridique
Enquêteur-RP



Stefanie KRIER
Formatrice
Formatrice en
comportement, praticienne
PNL / Process-com
Analyse transactionnelle
Communication
non violente



Lydia NOIRÉ
Formatrice
Médiatrice professionnelle
Consultante coach
formatrice
Auditrice ex-directrice des
ressources humaines
Luxembourg



Agnès PINTAT
Formatrice
Consultante en pilotage
d'entreprise
Développeuse de
compétences
Enquêtrice-RP
Auditrice IPRP-RPS



Antoine WINTER
Formateur
Directeur des ressources
humaines, enseignant à
l'université de Strasbourg
Médiateur
Enquêteur-RP



Thierry WOLLENSACK
Formateur Intervenant
Enquêteur
Police Nationale
Commissaire de
Police affecté aux
Renseignements
Généraux spécialisé dans
les enquêtes terrorisme et
sécurité de l'État.



Amélie ZEIMET
« Doctorate in
Counselling Psychology »
Psychologie et études sociales
appliquées. Spécialisation
dans les approches humaniste,
psychanalytique et
cognitivo-comportementale
Formatrice pour
travailleurs désignés
Formatrice en premiers secours
en santé mentale

LES INTERVENANTS

Tout au long de la formation, l'ENERP® proposera à ses stagiaires l'intervention d'acteurs issus de la vie professionnelle, institutionnelle, privée ou publique et associative, qui apporteront leurs retours d'expérience et d'expertise sur les sujets traités.

Médecins du travail • Inspections du travail • **Psychologues** • **Avocats**
Partenaires sociaux • Gendarmes • **Policiers** • Services des ressources
humaines • **Magistrats du siège et du parquet** • Juge professionnel ou
non professionnel

PUBLIC CIBLE

L'école établie à Metz proposera une formation diplômante (Diplôme universitaire) et certifiante grâce à la signature d'une convention de partenariat avec l'IAE de Metz de l'Université de Lorraine. Le profil des personnes formées est précisé ci-dessous.



PUBLIC INTERNE AUX ENTREPRISES PRIVÉES ET PUBLIQUES

Tout professionnel, qu'il soit salarié d'une entreprise ou d'une administration, membre de la direction, des ressources humaines, référent harcèlement, ou encore partenaire social (patronal ou salarial), pourrait être amené à prendre en charge une enquête au sein de sa structure.



PUBLIC EXTERNE

Consultant, expert, avocat, psychologue, profession libérale ou futur consultant en gestion des risques professionnels. Toute personne en reconversion ou qui souhaite en faire son métier.



ÉTUDIANT

Étudiant ou futur étudiant d'université qui aimerait se spécialiser dans la gestion des risques professionnels.



ACTEURS ACTUELS

Si les déclarations de cas de harcèlements supposés augmentent du fait (i) d'un contexte économique sous tension et (ii) de l'obligation légale de l'employeur à commander des enquêtes dès qu'une suspicion de risque professionnel apparaît (Cass, Soc., 27 novembre 2019, 18-10.551).

IL N'EXISTE ACTUELLEMENT AUCUN CENTRE DE FORMATION DÉDIÉ.

Les enquêtes sont actuellement ainsi conduites par les trois types de professionnels suivants :

Des psychologues ou médecins du travail disposent des capacités d'écoute mais ne peuvent asseoir leurs conclusions sur les fondements juridiques utiles à une potentielle analyse judiciaire.

Des avocats ou experts juridiques qui disposent des connaissances légales et réglementaires mais interviennent afin de défendre les intérêts de leur client.

Des services internes d'audit ou des Ressources humaines qui connaissent l'entreprise mais manquent de légitimité et/ou d'impartialité.

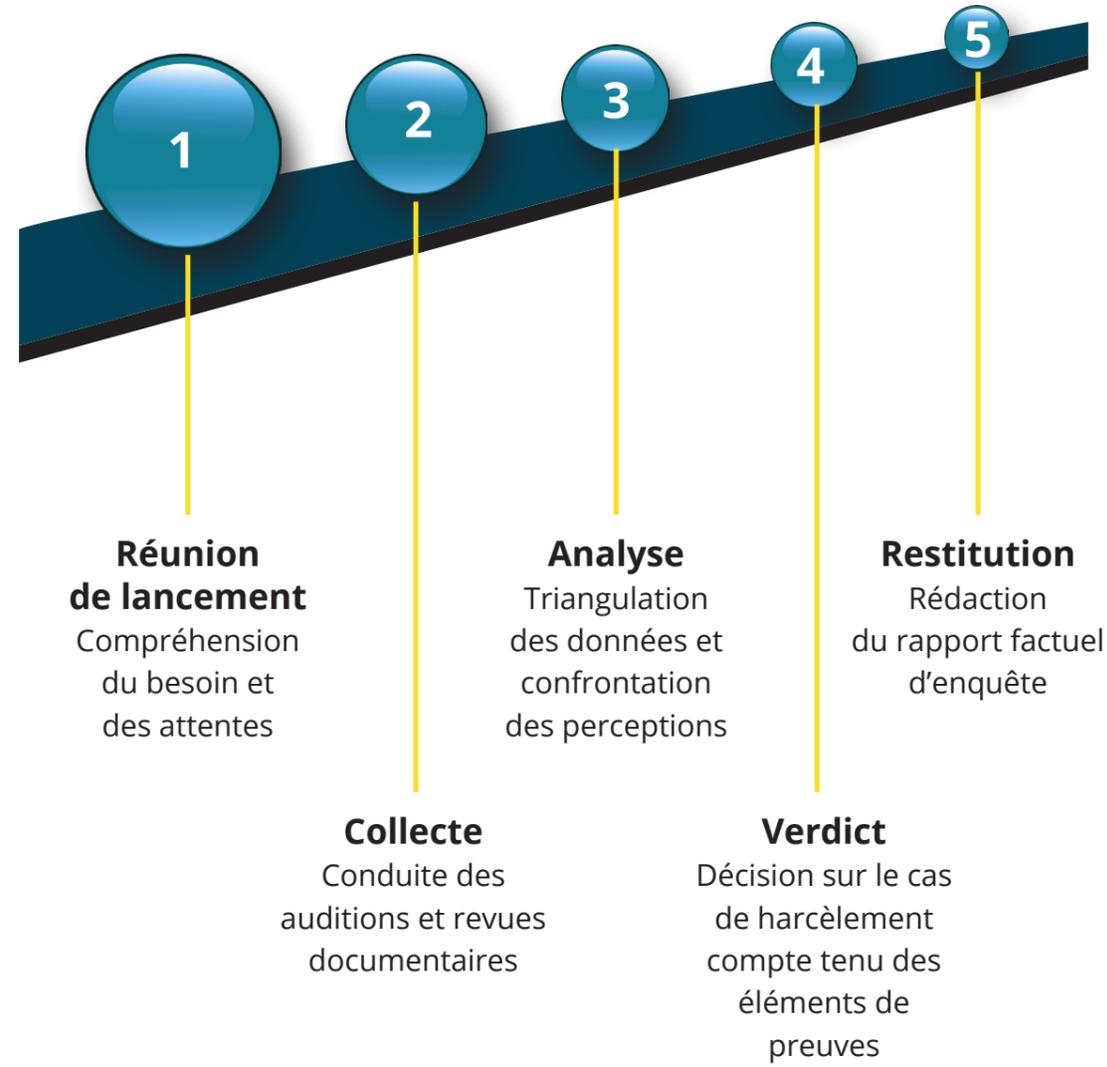
Les compétences individuelles de chacun de ces acteurs clés n'étant pas conformes aux attentes légitimes des entreprises ayant à traiter efficacement la matérialisation d'un risque professionnel, la proposition d'une offre de formation innovante est alors apparue nécessaire, voire indispensable.

L'offre de formation regroupe les volets juridiques, comportementaux, scientifiques, organisationnels, en proposant une méthodologie de gestion des risques professionnels intégrant les principes d'éthique et de déontologie.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE



UNE APPROCHE RIGOUREUSE EN
5 PHASES COMPLÉMENTAIRES

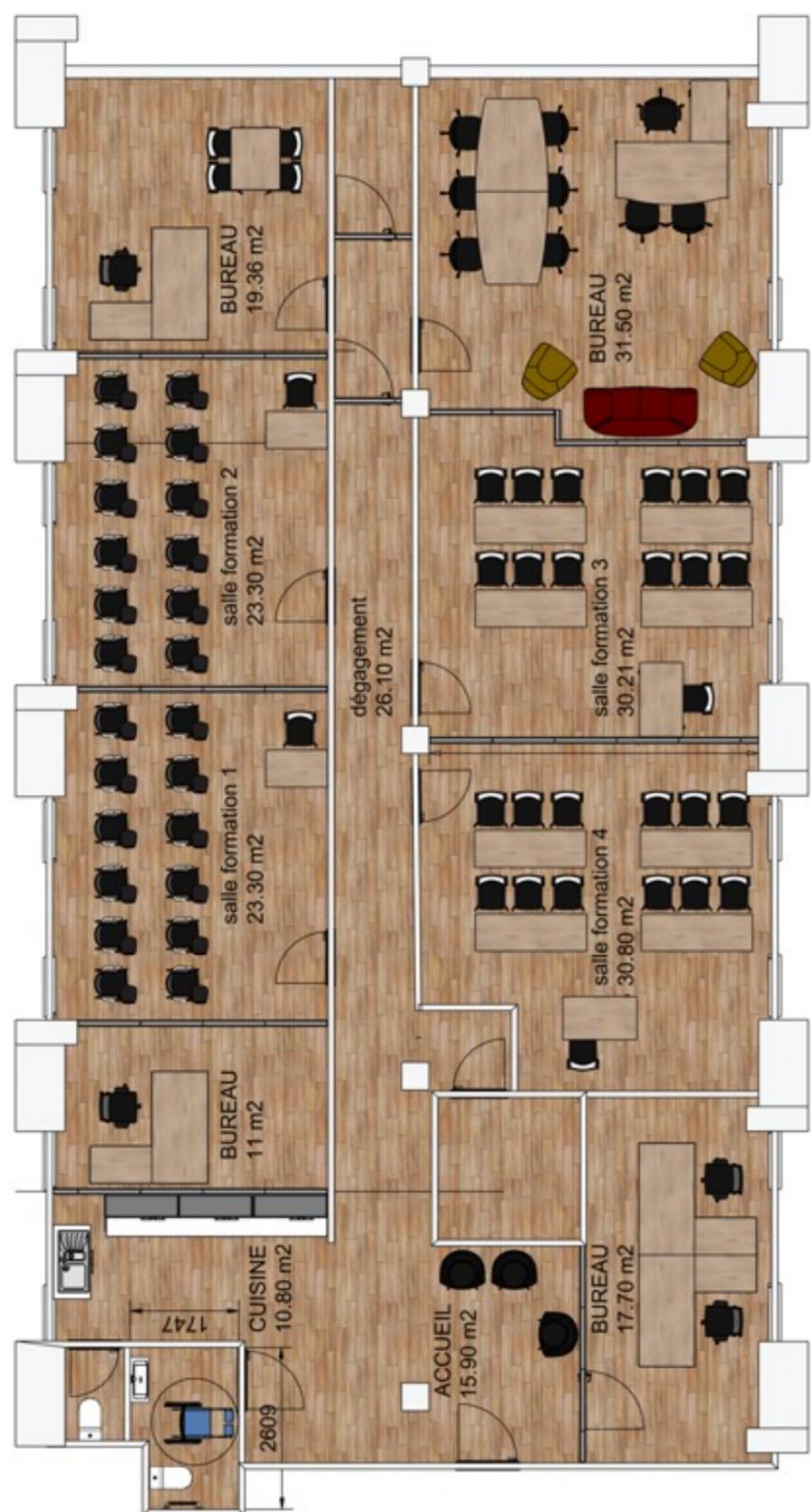


LES LOCAUX



2 BIS RUE LAFAYETTE
57000 METZ

LES SALLES DE FORMATION



L'ÉCOLE CERTIFICATION

DIPLÔME UNIVERSITAIRE - RS - RNCP

Le système de formation professionnelle en France est basé sur des certifications professionnelles.

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

OBJECTIF :
Se spécialiser dans un domaine en particulier

Le Diplôme Universitaire apporte une spécialisation et des compétences supplémentaires aux cursus classiques et permet de se spécialiser dans un domaine en particulier.

Le DU est préparé à l'université, mais n'entre pas dans le cursus LMD classique (Licence - Master - Doctorat).

RS

OBJECTIF :
Complémentaires à l'exercice d'un métier

Le Répertoire Spécifique se substitue à l'inventaire pour les certifications et habilitations correspondant à des compétences professionnelles complémentaires aux certifications professionnelles.

RNCP

OBJECTIF :
Un métier

Le Répertoire National des certifications professionnelles concerne les titres ou diplômes attestant d'une qualification professionnelle dont le niveau est reconnu par l'État.



ÉCOLE NATIONALE DES ENQUÊTEURS EN RISQUES PROFESSIONNELS

EN PARTENARIAT AVEC



LES MODULES DE FORMATION

SESSIONS DE FORMATION SUR 10 MOIS

- Sciences des conflits
- Sciences sociales et comportementales communication & compétences interpersonnelles
- Principes éthiques et déontologiques de l'enquêteur RP
- Techniques d'auditions – Aspects théoriques
- Application pratique des techniques d'audition
- Fondamentaux de l'environnement juridique
- Cadre réglementaire et législation
- Formalisation d'un rapport d'enquête
- Formation pratique basée sur le retour d'expérience
- Mise en situation – Aspects pratiques
- Examens

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Heures présentiel	Heures autonomie	Insertion en entreprise
Module 1	2j										14	7	
	2j										14	7	
Module 2	2j										14	7	
	2j										14	-	7
Module 3	2j										14	7	
	2j										14	7	
Module 4	2j										14	7	
	2j										14	-	7
	2j										14	7	
Module 5	2j										14	-	
											140	49	14
Total heures formation											203		

DÉMARRAGE DES FORMATIONS PROGRAMMÉ EN MARS ET JUIN 2024

GROUPEMENT D'ENQUÊTEURS

Le Groupement d'Enquêteurs en Risques Professionnels (GERP) est dépeint comme un paragon d'excellence et de spécialisation. Ce n'est pas seulement un collectif d'experts ou un regroupement de professionnels, mais plutôt une institution qui repousse les limites de l'excellence à travers des critères sévères en matière d'aptitude, d'intégrité et de rigueur.

Ces mêmes critères que chaque donneur d'ordre est en droit d'exiger, que chaque acteur d'une situation de harcèlement est en droit d'espérer ou que chaque autorité est en droit d'obtenir pour forger son analyse et prendre sa décision.

L'adhésion au groupement n'est pas un laissez-passer ; elle exige une compétence, une formation continue et une remise en question perpétuelle des méthodes. Cet engagement à l'excellence se traduit par des analyses et des rapports de haute qualité et indiscutables, construits sur une fondation de « respect intangible » de la Posture, de la Procédure et de la Méthode.

L'enquêteur est la figure centrale d'une quête de vérité, son professionnalisme est le socle sur lequel repose la confiance de ceux qu'il sert. Il opère avec une éthique qui n'admet aucune compromission, une déontologie qui est son bouclier contre les biais et les jugements précipités. Sa mission n'est jamais de prendre parti mais de révéler les faits dans leur plus pure expression. Le contradictoire n'est pas un obstacle mais un principe fondamental qui guide sa démarche, assurant à chaque voix concernée son droit d'être entendue. Dans son sillage, l'enquêteur laisse une trace d'intégrité, où la rigueur se mêle à la justice pour éclairer la situation sous tous ses angles.

Vous voulez être mis en relation avec un enquêteur en risques professionnels ?

GERP

www.enqueteurs-rp.fr



AU PLAISIR DE VOUS COMPTER PARMIS NOS PARTENAIRES



HOLDING MAÂT
FRANCE-LUXEMBOURG
ISERP ENERP GERP IEDRS

ISERP France

2 Bis rue Lafayette | 57000 Metz | Tél.: 33 (0)3 87 50 81 58 | e-mail : contact@iserp.eu

ISERP Luxembourg

Chambre des Métiers du Luxembourg | 2 Circuit de la Foire Internationale | 1347 Luxembourg
Tél.: 352 26 12 34 58 | e-mail : contact@iserp.eu

www.iserp.eu

f@inX